Yassine Bousseria et Hicham El Hanafi projetaient une tuerie de masse. Ces “bons garçons” appliquaient la taqiya. L’un d’eux travaillait dans une école (MàJ : 24 et 30 ans de prison)

15/04/2022 à 20h38



15/04/2022

Deux hommes ont été reconnus coupables de participation à une association de malfaiteurs terroriste.

La cour d’assises spéciale de Paris a condamné vendredi 15 avril en appel deux hommes, soupçonnés d’avoir voulu commettre «*une tuerie de masse*» à Paris, à des peines de 24 et 30 ans de réclusion criminelle, confirmant ainsi le jugement de première instance.

(…)

Reconnus coupables de participation à une association de malfaiteurs terroriste en vue de la préparation d'actes terroristes, Yassine Bousseria, 42 ans, s'est vu infliger une peine de 24 ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté des deux tiers tandis que le Marocain Hicham El-Hanafi, 31 ans, a été condamné à 30 ans de prison, le maximum prévu par la loi, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

Un «génie du terrorisme»

«*Les faits établis à l'encontre de Hicham El-Hanafi sont les plus graves qui puissent être commis dans le cadre d'une association de malfaiteurs terroriste puisqu'ils tendaient directement à la commission d'un attentat à l'arme de guerre sur le territoire français*», a affirmé la cour d'assises spéciale statuant en appel. Concernant Yassine Bousseria, la cour a relevé «*ses difficultés réelles d'introspection et l'accentuation en détention de sa pratique religieuse*». L'avocat général avait requis jeudi 30 ans de réclusion à l'encontre de Hicham El-Hanafi, qualifié de «*génie du terrorisme*» et 25 ans de réclusion contre le Strasbourgeois Yassine Bousseria.

Le Figaro

25/01/2021

Ils sont les derniers représentants de ce qui constituait probablement une cellule téléguidée depuis la Syrie, possédant des ramifications à Strasbourg, à Marseille mais aussi au Portugal. Strasbourg et Marseille : les deux villes ont été le théâtre d'une vaste opération antiterroriste coordonnée dans la nuit du 19 au 20 novembre 2016, au cours de laquelle sept hommes avaient été interpellés.

Il y avait urgence : d'après les informations des agents de la

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), les membres de la cellule Strasbourg-Marseille projetaient de passer à l'action dix jours plus tard en région parisienne. Parmi les sites susceptibles d'être ciblés, Disneyland Paris, le marché de Noël des Champs-Élysées, des lieux de culte de la capitale, ou encore le 36 quai des Orfèvres, siège mythique de la police judiciaire parisienne qui a depuis déménagé.

Un animateur périscolaire « très apprécié »

(…)

D'après des habitants des barres de la rue des Canonniers, ils n'étaient « pas du tout dans la religion » et ne fréquentaient pas la mosquée. Ces « bons garçons », décrits comme « ouverts » et toujours « souriants », semblent avoir appliqué la taqiya, cette pratique consistant à dissimuler sa véritable idéologie. Le ministre de l'Intérieur de l'époque Bernard Cazeneuve avait, dès leur placement en garde à vue, évoqué la mise en échec d'une « action terroriste envisagée de longue date sur notre sol ».

L'Alsace

26/01/2017

(…) Deux des suspects strasbourgeois, Yassine Bousseria et Hicham Markan, âgés de 37 ans, avaient effectué, en 2015, un bref séjour, non détecté, à la frontière turco-syrienne. Ayant, selon eux, échoué à entrer en Syrie, ils étaient restés en contact après leur retour à Strasbourg avec des djihadistes français de l'organisation Etat islamique (EI), constituant une cellule dormante longtemps restée sous les radars.

(…) Le même jour était interpellé à Marseille un Marocain de 26 ans, Hicham El-Hanafi, établi depuis septembre 2013 au Portugal. Il affirme y avoir obtenu l'asile politique en raison des « *ennuis* » qu'il a connus au Maroc après sa participation au mouvement du 20 février, une contestation populaire réclamant davantage de démocratie.

Le Monde